Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal =

Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 133 (1982)

Heft: 12

Nachruf: Nekrologe = Nos morts

Autor: Coulon, M. de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Carl Lanz, 1907 - 1982

Carl Lanz est décédé cet été, à l'âge de 75 ans. Les milieux de l'économie forestière et du bois, en particulier l'Office fédéral des forêts, perdent en lui un expert écouté et apprécié, un ancien chef ou collaborateur compétent et efficace, un collègue et camarade modeste, toujours serviable et souriant.

Les problèmes du moment, Carl Lanz savait les placer dans un contexte global: il ne les grossissait pas au point d'en faire une montagne, les abordait sans les œillères du spécialiste et cherchait à les résoudre simplement, à l'avantage de chacun. Il ne se laissait pas asservir au formalisme envahissant et aux complications d'une administration dite moderne. Il décidait et allait de l'avant, avec bon sens et bonne humeur. Aux conceptions globales il préférait d'ordinaire quelques commentaires empreints d'humour, sinon d'ironie. Et il s'efforçait d'expédier les affaires, souvent par simple coup de téléphone, sans les délayer ni les éterniser dans des commissions inamovibles... Somme toute, Carl Lanz a appartenu à une génération privilégiée de serviteurs de l'Etat: une génération en voie de disparition, du fait de la multiplication et complexité grandissante des tâches de l'Etat, ainsi que des complications de tout genre et de la dilution des responsabilités qui s'ensuivent. C'était le bon vieux temps! Le défunt, de plus, était un fédéraliste convaincu et agissait en conséquence (ce qui aujourd'hui, dans une administration centrale à croissance exponentielle, ne va pas toujours de soi).

Carl Lanz est né et a passé sa jeunesse à Berne. En 1926, il entra à l'EPF de Zurich, où il obtint quatre ans plus tard son diplôme d'ingénieur forestier. Après un stage en Thurgovie (M. Fischer), à Samedan (M. Guidon) et à l'Ecole nationale des eaux et forêts de Nancy, il révisa des aménagements forestiers dans le canton de Berne (MM. Dasen et Marcuard), puis dirigea durant quatre ans des reboisements et drainages à Giswil. En 1936, l'Office forestier central de Soleure le charge de développer la technique du travail et d'organiser le ravitaillement en gaz de bois. Deux ans plus tard, il

succède comme adjoint de l'Ofcs à M. Schönenberger et s'occupe des prix et marchés du bois. C'est dans ce domaine qu'il va faire carrière. Il s'y distingua pendant plus de 30 ans passés au service de la Confédération, de 1942 jusqu'à sa retraite en 1973. A l'Inspection fédérale des forêts, les capacités professionnelles, le caractère aimable et l'entregent de Carl Lanz lui valurent de gravir rapidement les échelons hiérarchiques, de diriger la Section des questions économiques puis de devenir le suppléant de l'Inspecteur général.

Un sincère et grand merci à Carl Lanz pour tout ce qu'il a fait et pour l'exemple qu'il a montré.

M. de Coulon